

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
60810

1993

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
2001-11

Amendement 2

**Lampes pour véhicules routiers –
Prescriptions de performances**

Amendment 2

**Lamps for road vehicles –
Performance requirements**

© IEC 2001 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland
e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

L

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34A: Lampes, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34A/962/FDIS	34A/969/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2003. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 2

SOMMAIRE

Modifier le titre de la section 2 comme suit:

SECTION 2: PRESCRIPTIONS ET CONDITIONS D'ESSAI RELATIVES AUX LAMPES À FILAMENT

Ajouter le titre du nouveau paragraphe 3.6:

3.6 Recommandations pour l'utilisation des lampes à décharge

Ajouter le titre de la nouvelle section 5 et de ses paragraphes, comme suit:

SECTION 5: PRESCRIPTIONS ET CONDITIONS D'ESSAI RELATIVES AUX LAMPES À DÉCHARGE

- 5.1 Fonctions principales et interchangeabilité
- 5.2 Résistance mécanique
- 5.3 Durée de vie caractéristique T
- 5.4 Durée B3
- 5.5 Maintien du flux lumineux
- 5.6 Résistance aux vibrations et aux chocs

FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 34A: Lamps, of IEC technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
34A/962/FDIS	34A/969/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of the base publication and its amendments will remain unchanged until 2003. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Page 3

CONTENTS

Amend the title of section 2 as follows:

SECTION 2: REQUIREMENTS AND TEST CONDITIONS FOR FILAMENT LAMPS

Add the title of the new subclause 3.6:

3.6 Recommended instructions for use of discharge lamps

Add the title of the new section 5 and its subclauses, as follows:

SECTION 5: REQUIREMENTS AND TEST CONDITIONS FOR DISCHARGE LAMPS

5.1 Basic function and interchangeability

5.2 Mechanical strength

5.3 Characteristic life T

5.4 Life B3

5.5 Lumen maintenance

5.6 Resistance to vibration and shock

Modifier le titre de l'annexe A comme suit:

A Conditions d'essai de durée de vie relatives aux lampes à filament

Ajouter les titres des nouvelles annexes D et E, comme suit:

D Conditions d'essai de durée et de maintien du flux lumineux relatives aux lampes à décharge

E Essai de fléchissement de l'ampoule

Page 4

AVANT-PROPOS

Remplacer dans le dernier alinéa de l'avant-propos, «Les annexes A, B et C» par «Les annexes A, B, C, D et E».

Page 6

1.1 Domaine d'application

Remplacer le texte existant par le suivant:

La présente Norme internationale est applicable aux lampes remplaçables (lampes à filament et lampes à décharge) destinées à être utilisées dans les projecteurs avant, feux de brouillard et feux de signalisation des véhicules routiers. Elle s'applique particulièrement aux lampes figurant dans la CEI 60809. Cependant, elle peut être utilisée pour d'autres lampes ressortissant à son domaine d'application.

Elle précise les prescriptions et les méthodes de vérification des caractéristiques de performance telles que la durée, le maintien du flux lumineux, la résistance à la torsion, la résistance de l'ampoule de verre et la résistance aux vibrations et aux chocs. En outre, des renseignements sont donnés sur les limites de température, les encombrements maximaux et les surtensions maximales admissibles, en vue de guider la conception des équipements électriques et d'éclairage.

Pour certaines des prescriptions de la présente norme, le texte renvoie à des données figurant dans des tableaux. Pour les lampes qui n'apparaissent pas dans ces tableaux, les données correspondantes sont fournies par le fabricant ou le vendeur responsable.

Les prescriptions de performance sont un complément aux prescriptions principales spécifiées dans la CEI 60809. Elles ne sont cependant pas destinées à être utilisées par les administrations pour les homologations légales de type.

NOTE Dans les divers vocabulaires et normes, différents termes sont utilisés pour désigner une «lampe à incandescence» (VEI 845-07-04) et une «lampe à décharge» (VEI 845-07-17). La présente norme utilise les termes «lampe à filament» et «lampe à décharge». Cependant, lorsque le terme «lampe» apparaît seul, ce terme désigne les deux types, à moins que le contexte n'indique clairement qu'il ne s'applique qu'à l'un des types.

Amend the title of annex A as follows:

A Life test conditions for filament lamps

Add the title of the new annexes D and E as follows:

D Life and lumen maintenance test conditions for discharge lamps

E Bulb deflection test

Page 5

FOREWORD

Replace, in the last paragraph of the foreword, "Annexes A, B and C" by "Annexes A, B, C, D and E".

Page 7

1.1 Scope

Replace the existing text by the following:

This International Standard is applicable to replaceable lamps (filament lamps and discharge lamps) to be used in headlamps, fog-lamps and signalling lamps for road vehicles. It especially is applicable to those lamps which are listed in IEC 60809. However, the standard may be used for other lamps falling under the scope of this standard.

It specifies requirements and test methods for the measurement of performance characteristics such as lamp life, lumen maintenance, torsion strength, glass bulb strength and resistance to vibration and shock. Moreover, information on temperature limits, maximum lamp outlines and maximum tolerable voltage surges is given for the guidance of lighting and electrical equipment design.

For some of the requirements given in this standard, reference is made to data given in tables. For lamps not listed in such tables, the relevant data are supplied by the lamp manufacturer or responsible vendor.

The performance requirements are additional to the basic requirements specified in IEC 60809. They are, however, not intended to be used by authorities for legal type-approval purposes.

NOTE In the various vocabularies and standards, different terms are used for "incandescent lamp" (IEV 845-07-04) and "discharge lamp" (IEV 845-07-17). In this standard, "filament lamp" and "discharge lamp" are used. However, where only "lamp" is written both types are meant, unless the context clearly shows that it applies to one type only.